



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092249

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/08/2024 10H43 C:000986 I:14124
V/REF : LETTRE DE COMMANDE N°24-035
V/Email reçu le Vendredi 02/08/2024 à 10H43

SAT
19 RUE TRAJAN
CS 60022
30035 NIMES CEDEX 1

SELON DEVIS N° 4072110

IMMEUBLE : 19 RUE TRAJAN
19 RUE TRAJAN
30900 NIMES

Nîmes, le 25 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 19 RUE TRAJAN 30000 NIMES
MR OLSZAK 07 57580600
APPELER MR OLSZAK A T-ON ARRIVÉE
TE PRÉSENTER A L'ACCUEIL

MOTIF : TRAVAUX DIVERS DANS LES BUREAUX SCI AGATE

VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 4072110 DU 30/07/2024 D UN MONTANT DE
2355,23€ HT ET 2826,27€ TTC

Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 23/09/2024 A 08H30

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SÉECIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE
ATELIER
REPRISE DU SOL FISSURE AU CIMENT GRIS DANS PLUSIEURS ZONES
REPRISE DE LA MARCHE A L'AIDE DE MORTIER GRIS AU NIVEAU DU COULOIR
MISE EN PLACE D'UNE BAGUETTE DE SEUIL DE PORTE AU NIVEAU DU COULOIR
FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE PLYNTHES GRIS FONCÉE AU NIVEAU DU
COULOIR
REMISE EN PLACE DES BAGUETTES EN BOIS DANS LES SALLES DE REUNIONS
FOURNITURES ET MISE EN PLACE DE 10 ABATTANTS WC
FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE 10X10CM DE PLACO PLATRE AVEC ENDUITS ET
PEINTURE
FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE ACCROCHE POUR EXTINCTEUR
FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE DE VISITE BLANC LAQUEE 20X20CM
FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE DE VISITE 60X60CM AVEC REPRISE
PLACO ET ENDUITS
FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE PLAQUE DE COMMANDE DE WC SUSPENDU DE
MARQUE GROHE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092249

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 23/09/24 a 13H16 M. L. OLSZAK

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre et déplacement	997,00	997,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Fournitures	1358,23	1358,23
TOTAL H.T.			2355,23
T.V.A. a 20,00%			471,04
TOTAL T.T.C.En EURO			2826,27

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Nîmes, le 01/08/2024

LETTRÉ DE COMMANDE N°24-035

OA/FM/CV

OPERATION :

Gestion des locaux rue Trajan/Rue Adrien à Nîmes

Imputation : 7896 – I001

SERVIMO Méditerranée
202, Route de Rouquairol
30900 Nîmes

OBJET : TRAVAUX DIVERS BUREAUX

DESCRIPTION DÉTAILLÉE :

SERVIMO est invitée à réaliser les prestations mentionnées en objet, conformément à son devis N° 4072110 du 30/07/2024 jointe à la présente lettre de commande.

Montant total :

H.T.	2 355.23 €
T.V.A. 20 %	<u>471.04 €</u>
T.T.C.	2 826.27 €

EN LETTRES : DEUX MILLE HUIT CENT VINGT-SIX EUROS ET VINGT-SEPT CENTIMES TTC

MODALITES DE REGLEMENT : Par virement, à 30 jours suivant réception de la facture établie en 2 exemplaires, libellée au nom de la SAT.

Bertrand PELAIN
Directeur Général

PJ : Ment.

NB : L'entreprise déclare sur l'honneur en application de l'article 45.2 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/15 avoir satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N° 2 du casier judiciaire pour travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre, prêt de main-d'œuvre illicite ou marchandage (articles L 8221-1, L 8221-3, L 8251-1,
- L 8231-1, L 8241-1 du Code du Travail) ;
- que le travail, conformément aux dispositions de l'article R 8222-4 et 5 et R 8222-7 et 8 du Code du Travail, sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2, R 3243-1 du Code du Travail ;

L'Entreprise reconnaît avoir reçu la présente le.....et l'avoir acceptée sans réserve.

L'Entreprise devra retourner un exemplaire à la SPL AGATE dûment revêtu de sa signature et de son cachet et conservera l'autre.

DATE/CACHET/SIGNATURE